

Sandrine MARTINET BEUNIER
Avocate associée AARPI LEGAL ID

Clermont-Ferrand le 17 avril 2020

Maîtrise de Droit Public
DESS Droit des Collectivités Territoriales
et Finances Publiques

Madame Hélène VEILHAN

Tête de liste « Ensemble, Réinventons notre ville »

06.81.53.79.42 / 04.73.60.06.07
contact@martinet-beunier-avocat.com

Par mail : hveilhan@gmail.com

Emel KARTAL
Avocate collaboratrice

N/ Réf : Beaumont Demain / Ensemble réinventons notre Ville

Master 1 Carrières Judiciaires et
Notariales
Master 2 Gestion des Collectivités Locales
D.U. Contentieux du Travail

Madame,

04.73.60.06.06
Legalid.avocats@orange.fr

Je suis saisie des intérêts de Monsieur Jean-Paul CUZIN, tête de la liste « Beaumont demain avec vous » qui me fait part de l'existence de publications mensongères sur le site et/ou la page Facebook soutenant votre candidature et qui visent à le discréditer.

Cabinet principal

8, allée de Rivassol
63830 NOHANENT

Notamment, les publications suivantes visibles sur le site internet « www.idées-beaumont.org » :

Bureau secondaire

3, avenue Léon Blum
63000 CLERMONT-FERRAND

- en date du 6 février 2020 « La valse des étiquettes ! et à Beaumont ? » qui présente Monsieur CUZIN comme appartenant au parti les Républicains,
- En date du 15 mars 2020 : votre article sur les résultats des élections à Beaumont qui mentionne la liste menée par Monsieur CUZIN comme ayant l'investiture LREM.

La liste portée par Monsieur CUZIN n'a reçu le soutien d'aucun parti politique ni LREM ni Les Républicains ni autres, ce que vous n'ignorez pas.

Affirmer le contraire est mensonger et révèle une volonté de tromper la religion des électeurs.

Ces publications parfaitement calomnieuses sont constitutives d'entraves au bon déroulement du débat politique qui sont prévus et réprimés par le code électoral.

Je vous invite donc à la retenir à réception de ce mail.

A défaut, Monsieur CUZIN n'aurait d'autres choix que de saisir la Juridiction compétente afin de faire cesser ce trouble.

Je vous remercie de bien vouloir considérer la présente comme valant mise en demeure.

Je ne verrai qu'avantage à recevoir votre réponse par l'intermédiaire de votre conseil habituel.

Je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes salutations distinguées.

Sandrine MARTINET-BEUNIER